

ATTESTATION DE LABELLISATION

Attestation valable du 23/03/2021 au 23/03/2024



Le Comité de Suivi du Label E2C, sur avis favorable
de la Commission Nationale de Labellisation, attribue le label E2C à :

ALMEA FORMATIONS INTERPRO

- 21510170351 -

Organisme gestionnaire de l'E2C Champagne-Ardenne

Alexandre SCHAJER

Le Président du Réseau
E2C France

Le Président de l'École
de la 2^e Chance

*Pour la réalisation "d'actions de formation", telles que définies
à l'article L6313-1 1° Sur les sites suivants :*

- 32 rue Benjamin Franklin - CS 70021 - 51016 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX
- 28 boulevard Joffre - BP 90006 - 51051 REIMS CEDEX
- 18 avenue des Lombards - CS 81065 - 10009 TROYES CEDEX
- 32 rue Milford Haven - 10100 ROMILLY-SUR-SEINE
- 53 rue du Président Carnot - BP 2100 - 52100 SAINT-DIZIER
- 1 rue Albert Carnus - BP 2100 - 52904 CHAUMONT CEDEX 09
- Route de Novion - 08300 RETHIEL
- 5 rue de Mirbritz - 08200 SEDAN
- 119 avenue Charles de Gaulle - 08800 CHARLEVILLE-MEZIERES
- Maison des Associations - Avenue de Champagne - 08170 FUMAY

Réseau des Écoles de la 2^e Chance en France - Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - N° SIRET : 478 692 924 00010 - CODE APE : 9499 Z -

32 rue Benjamin Franklin - CS 10175 - 51009 Châlons-en-Champagne Cedex - Tél : 03 26 69 69 70 - Courriel : contact@reseau-e2c.fr

Conformément aux dispositions de l'article D. 214-10 du Code de l'Éducation, le «label École de la 2e Chance» est délivré par le «Réseau E2C France», sur avis de la Commission Nationale de Labellisation, aux établissements et organismes de formation se conformant aux critères définis par le «Cahier des charges pour labelliser une École de la 2e Chance» et le «Guide de labellisation du Réseau E2C France», établis par cette association, sur avis conforme des ministres chargés de l'éducation et de la formation professionnelle. Les structures labellisées s'engagent à respecter le règlement d'usage des marques ainsi que le Règlement Intérieur du Réseau E2C France.